

Une voix: Deux drapeaux, deux Canada.

M. Guy Rouleau (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, j'aimerais dire que le but du premier ministre (M. Pearson) en établissant la Commission chargée d'enquêter sur le bilinguisme et le biculturalisme était de susciter l'unité nationale au Canada et de sauver la Confédération. En ce qui concerne les journaux, les commissaires qui ont été désignés par le décret du Conseil du gouverneur général C.P. 1963-1106, daté du 19 juillet 1963, ont reçu un certain mandat, qui mentionne notamment le rôle que jouent les moyens de grande information. Dans l'exercice des fonctions que leur confère ce mandat, il est fort concevable qu'ils puissent être amenés à étudier les journaux et ainsi de suite. Il appartient aux commissaires de décider s'ils effectueront ou non une enquête aussi étendue.

LES TRANSPORTS—LENTEUR DES EXPÉDITIONS DE MARCHANDISES À TERRE-NEUVE

M. Richard Cashin (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, à l'appel de l'ordre du jour, j'ai demandé au ministre des Transports (M. Pickersgill) quelles mesures prenait le gouvernement pour réduire l'accumulation de marchandises non expédiées qui se trouvent sur la ligne de chemin de fer entre Sydney-Nord et Port-aux-Basques. Le problème que posent les marchandises expédiées à Terre-Neuve par cette ligne se révèle ardu depuis bien des années et le service assuré aux consommateurs de Terre-Neuve, depuis Port-aux-Basques jusqu'à Saint-Jean, est entravé par le manque d'installations qui sont à notre avis, absolument nécessaires sur la ligne qui relie les deux ports de Sydney-Nord et Port-aux-Basques.

Ce n'est là, il va sans dire, qu'un aspect de l'ensemble du problème que pose le programme de transport coordonné du gouvernement fédéral à Terre-Neuve. L'entente en vertu de laquelle le gouvernement fédéral paiera 90 p. 100 des frais de construction de la route transcanadienne, entente conforme à la recommandation du rapport MacPherson, a été pour nous une source d'encouragement au cours de l'année dernière.

Nous avons aussi été encouragés lorsque le gouvernement a annoncé plus tôt, l'automne dernier, qu'il aménagerait un service supplémentaire de transbordement à destination de Terre-Neuve. On a parlé à ce moment-là d'un transbordeur du littoral est, d'un transbordeur automobile ainsi que d'un transbordeur supplémentaire sur rail qui assurerait le service entre Sydney-Nord et Port-aux-Basques. Ce problème existe depuis déjà quelque temps,

[M. Rhéaume.]

mais il s'est aggravé au cours des dernières semaines par suite de la situation déplorable dans le port de Saint-Jean.

Mais à l'étranger, on estime généralement que nous ne pouvons pas attendre la construction de ces nouveaux transbordeurs. Il faut faire quelque chose immédiatement, en raison de la gravité du problème. Je signale que cette question fait également partie du problème d'ensemble qui se pose à Terre-Neuve. Entre autre, la Commission Macpherson a recommandé que l'on procède à une étude complète des transports, notamment à Terre-Neuve, où ils constituent un problème. A cause de la situation qui règne depuis peu dans le port de Saint-Jean, où le trafic a diminué, il faut faire quelque chose au sujet de cette question.

On a signalé qu'un des éléments du problème est l'absence d'un programme fédéral coordonné. C'est pour cela que j'ai posé cet après-midi, au ministre des Transports (M. Pickersgill), une question touchant cet aspect du programme des transports relativement à Terre-Neuve. L'initiative prise par le gouvernement nous a encouragés, notamment l'an dernier, mais il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas attendre l'achèvement du programme à long terme. Nous estimons qu'il faut faire quelque chose immédiatement à cet égard.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, pour faire face au problème de trafic aigu que l'on prévoit pour cet été, l'hiver prochain et les deux ou trois prochaines années, le gouvernement a acheté le bateau-passeur *New Grand Haven*, qu'il s'est mis en devoir de transformer. Construit en 1951 par la *Canadian Vickers Limited*, à Montréal, ce bateau a été exploité jusqu'à ces derniers temps par une entreprise américaine assurant la liaison entre la Floride et Cuba.

Certaines modifications s'imposent pour répondre aux exigences particulières du trafic que comporte le service de Terre-Neuve; elles seront effectuées dans un chantier maritime de l'Est du Canada. Le bateau sera prêt à assurer le transport des marchandises entre North-Sydney et Port-aux-Basques au début de 1965. Les dépenses totales, y compris les frais de transformation, s'élèveront à près de \$2,250,000 ce qui, à mon avis, constitue une aubaine, compte tenu des prix courants.

Il répondra en outre à un besoin urgent en attendant qu'on puisse construire le transbordeur de wagons de chemins de fer, ce qui prendra plusieurs années. J'avais l'intention, de toute façon, de l'annoncer demain, mais comme la question de l'honorable représentant me fournit l'occasion de le faire plus tôt, je dirai que le contrat concernant